

BAREME DES HONORAIRES DE L'AGENCE

Tarifs applicables au 1 décembre 2022

TRANSACTION VENTE

- Pour un prix de vente inférieur ou égal à 100.000 € : 7.500 € TTC d'honoraires forfaitaires.
- Pour un prix de vente compris entre 100.001 € et 150.000 € : 10.000 € TTC d'honoraires forfaitaires.
- Pour un prix de vente compris entre 150.001 € et 200.000 € : 12.000 € TTC d'honoraires forfaitaires.
- Pour un prix de vente compris entre 200.001 € et 250.000 € : 15.000 € TTC d'honoraires forfaitaires.
- Pour un prix de vente compris entre 250.001 € et 300.000 € : 20.000 € TTC d'honoraires forfaitaires.
- Pour un prix de vente supérieur ou égal à 300.001 € : 7,0 % TTC du prix de vente.

Principe du non-cumul : l'application des honoraires prévus pour une tranche de prix est exclusive des autres tranches.

Nos honoraires sont immédiatement exigibles le jour où la vente est effectivement conclue et constatée dans un seul acte écrit contenant l'engagement des parties. Le redevable des honoraires est le Mandant (vendeur).

Avis de valeur : 150 € TTC.

Rappel : un avis de valeur ne constitue pas une expertise.

TRANSACTION VENTE

Lot annexe (garage, cave, parking...) / Forfait : 3.000€ TTC

Nos honoraires sont immédiatement exigibles le jour où la vente est effectivement conclue et constatée dans un seul acte écrit contenant l'engagement des parties. Le redevable des honoraires est le Mandant (vendeur).

LOCATION À USAGE D'HABITATION PRINCIPALE

Honoraires de négociation et d'entremise à la charge exclusive du Bailleur

Non facturés.

Honoraires de visite, constitution du dossier locataire et de rédaction du bail

Honoraires à la charge du bailleur :

8 € TTC par m² de surface habitable.

Honoraires à la charge du locataire :

8 TTC par m² de surface habitable (zone non tendue).

Honoraires d'établissement d'état des lieux

- Part bailleur : 3 € TTC par m² de surface habitable.
- Part locataire : 3 € TTC par m² de surface habitable.

GESTION LOCATIVE

Gestion	
Honoraires de gestion mensuel	7%TTC
Honoraires de gestion mensuel: Garage, cave, parking et lot annexe	7%TTC (Forfait minimum 7€TTC)
Assurances Garantie Loyers impayés	3%TTC

BAUX COMMERCIAUX ET PROFESSIONNELS

Tarifs	
Commercialisation d'un local commercial ou professionnel	30% du loyer annuel HT, honoraires à la charge du locataire
Cession de fonds de commerce	8%HT du prix de vente (forfait minimum de 7.000€HT), honoraires à la charge de l'acquéreur
Vente de murs ou terrains commerciaux	7%HT du prix de vente (forfait minimum de 7.000€HT), honoraires à la charge du vendeur

Société YUVA , SARL unipersonnelle au capital de 10000 € - Siège social : 17 rue de Beauvais 80000 Amiens
- RCS Amiens n° 901 633 297 - Carte professionnelle Transactions sur immeubles et fonds de commerce
n° CPI 8001 2021 000 000 015 délivrée par CCI de Amiens-Picardie

Garant : LLOYD'S , 8 Rue LAMENNAIS 75008 PARIS